AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0571
FR0000033409-FS0241

15 avril 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SOCIETE FONCIERE LYONNAISE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 avril 2014, la société The Royal Bank of Scotland plc[1] (PO Box 31, 36 Saint Andrew Square, Edinbourg EH2 2YB, Écosse, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en baisse, le 11 avril 2014, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de SOCIETE FONCIERE LYONNAISE et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SOCIETE FONCIERE LYONNAISE hors marché.

[1] Contrôlée par The Royal Bank of Scotland Group plc.